



AD In

Vision, missions et valeurs

Vision :

Accroître l'autonomie alimentaire de tous en créant une communauté transfrontalière de pratiques qui augmente durablement le recours de tous à une alimentation durable.

Pour lutter contre les inégalités sociales de santé¹ sur le territoire transfrontalier, AD-In entend **accroître l'autonomie alimentaire de tous** et en particulier des plus vulnérables².

Dans le cadre du projet AD-In, les partenaires belges et français s'accordent pour définir l'autonomie alimentaire comme **un processus d'émancipation permettant à tous l'exercice du droit à une alimentation de qualité.**

Ils reprennent l'idée³ selon laquelle l'autonomie alimentaire repose sur les **quatre piliers** suivants :

- l'**accessibilité**, en tout temps et à long terme, à une quantité suffisante de nourriture saine, à un coût raisonnable au regard des revenus de chacun et dans des lieux d'approvisionnement diversifiés et avoisinants ;
- le **pouvoir de choisir** une alimentation saine, variée et salubre en ayant une information claire et fiable et en disposant des savoir-faire nécessaires pour adopter des comportements alimentaires plus durables ;
- le **respect** des Hommes et de la Terre ;
- l'**action collective et solidaire** de se prendre en charge individuellement et la **possibilité de prendre part aux décisions** qui concernent la communauté

Ainsi, pour contribuer sur le territoire transfrontalier à une transition du système agro-alimentaire (cf. projet Interreg Filière AD-T) capable de réduire les inégalités sociales et de santé, AD-In vise à créer, au départ de territoires-pilotes, une **communauté transfrontalière de pratiques qui augmente durablement le recours de tous à une alimentation équilibrée, produite en circuit-court sur le territoire transfrontalier-même.**

1. Les inégalités sociales de santé sont les différences d'état de santé importantes et évitables entre des personnes appartenant à des groupes sociaux différents (définis selon des indicateurs comme les revenus, le niveau d'études, la profession...) qui sont la conséquence d'une distribution inégale et injuste des ressources économiques et culturelles ("déterminants sociaux") au sein de la société.

2. Les personnes vulnérables visées par AD-In sont les personnes en perte d'autonomie alimentaire c'est-à-dire les populations fragilisées économiquement, socialement et culturellement (et non exclusivement celles en grande difficulté) : familles monoparentales, chômeurs, bénéficiaires de revenu de remplacement, personnes âgées isolées, travailleurs précaires ou en réinsertion sociale et professionnelle, personnes en institution, jeunes sans emploi, primo-arrivants...

3. Source : www.rcq.org

Missions :

Déployer avec les forces-vives du territoire transfrontalier un ensemble d'actions complémentaires favorisant le recours à une alimentation qui respecte des critères environnementaux, éthiques, sociaux, économiques et de santé.

Considérant qu'il est plus efficace de modifier les comportements en combinant les interventions, les partenaires belges et français d'AD-In issus des secteurs de la santé, du social, de l'environnement et de l'économie partagent leurs compétences pour expérimenter et déployer, avec les forces-vives des territoires-pilotes (citoyens, professionnels, bénévoles, élus), un **ensemble d'actions complémentaires, pour lesquelles le recours à l'alimentation durable est à la fois une finalité et un vecteur d'inclusion et de cohésion sociale.**

Dans ce cadre, les partenaires mutualisent leurs savoirs et savoir-faire pour favoriser le recours à une **alimentation qui tend à respecter une multitude de critères environnementaux, éthiques, sociaux, économiques et de santé** et principalement :

- encourager la préparation de produits frais, complets (non ou peu raffinés et non transformés)
- privilégier les produits locaux (circuits-courts) et de saison ;
- utiliser des variétés anciennes et paysannes de céréales, fruits et légumes ;
- limiter les protéines animales ;
- renoncer aux espèces menacées et intégrer des produits issus de la pêche équitable ;
- encourager la consommation de l'eau du robinet ;
- éviter le gaspillage alimentaire ;
- favoriser le plaisir gustatif, la convivialité et le partage ;
- respecter le budget de chacun ;
- encourager l'autoproduction et le développement des savoir-faire ;
- soutenir les initiatives des producteurs locaux ;
- réduire les emballages alimentaires et les déchets.

Ce projet est développé avec l'ambition d'essaimer et d'ancrer sa démarche dans les territoires locaux. C'est pourquoi il intègre un travail consistant à **évaluer et modéliser son approche** afin de convaincre les élus et décideurs locaux de l'importance de la problématique, de leur proposer des solutions et de les accompagner dans leurs choix et leurs engagements en la matière.

Valeurs :

Partage, justice sociale, respect et lien social

Les partenaires du projet AD-In développent leurs activités transfrontalières en s'appuyant en particulier sur les valeurs suivantes :

- les partenaires belges et français collaborent dans une **démarche transfrontalière de partage** des compétences et de mutualisation des ressources, en mettant l'accent sur le principe d'**horizontalité** ;
- les partenaires défendent un idéal de **justice sociale** en favorisant l'accès des plus vulnérables à une alimentation durable de qualité ;
- les partenaires promeuvent le **développement durable** en favorisant le recours à des denrées alimentaires favorables à la santé, produites en circuit court dans le **respect** des Hommes et de la Terre ;
- les partenaires inscrivent leurs actions dans un **processus d'émancipation** basée sur l'**apprentissage et le partage** des savoirs et savoir-faire, en mettant l'accent sur la **participation**, la **convivialité** et le renforcement du **lien social**.

Contact

Catherine Collie - Coordinatrice AD In
Observatoire de la Santé du Hainaut - Belgique
catherine.collie@hainaut.be
Tél. : +32 65 87 96 22

Opérateurs partenaires



Opérateurs associés



Avec le soutien de



Wallonie



Fondation
daniel & nina carasso
avec l'appui de la Fondation de France



DÉPARTEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



Région
Hauts-de-France